

L'EMPLOI DES ASSISTANTES MATERNELLES SUR LE PAYS DE VITRE

Éléments marquants au niveau national

Couverture territoriale

Etat des lieux des autres modes de garde

Les assistantes maternelles inscrites à Pole Emploi

Éléments marquants et pistes d'action

AU NIVEAU NATIONAL : Éléments marquants

Résultats du rapport 2016 de l'Observatoire national de la petite enfance (CNAF, dossier de presse, déc. 2016)

Voir annexes en fin de document

L'accueil des enfants de moins de 3 ans

61% sont gardés par un des parents, 19% par assistant(e) maternel(le), 13% en EAJE

L'accueil des enfants de moins de 3 ans dont les 2 parents travaillent

38% sont gardés par assistant(e) maternel(le), 27% par un des parents, 21% en EAJE

Une progression soutenue du nombre de places en accueil collectif et individuel

Entre 2010 et 2014, la capacité d'accueil passe de 50,5 places pour 100 enfants -3ans à 56 pl.
Accueil auprès des assistant(e)s maternel(les) : 33 places pour 100 enfants
Accueil collectif : 17 places pour 100 enfants Garde à domicile : < 2 places pour 100 enfants

Places d'accueil : une situation atypique dans l'Ouest de la France

Tous modes de garde : 70 à 89 places pour 100 enfants dans le Grand Ouest (16 dpts)
Auprès des assistant(e)s maternel(les) : 47 à 64 places pour 100 enfants dans le G.O. (32 dpts)

Baisse du recours au mode d'accueil individuel

En 2015, ¼ soit 600.000 enfants <3ans est confié à un(e) assistant(e) maternel(le), 21% ont un parent en congé parental à temps partiel (9%) ou à temps plein 12%); 960.000 enfants sont inscrits en EAJE

Accueil collectif : pas assez de places

Le souhait de faire garder leur enfant en accueil collectif n'est réalisé que pour 50% des familles

Baisse du recours aux assistantes maternelles

Baisse régulière du nombre d'employeurs et baisse depuis 2012 du nombre annuel d'heures déclarées

Baisse du recours au congé parental

Une diminution importante (-7,6% fin 2015) lié à l'impact de la réforme du congé parental (2015) qui doit être partagé entre les 2 parents au-delà de la 2^{ème} année

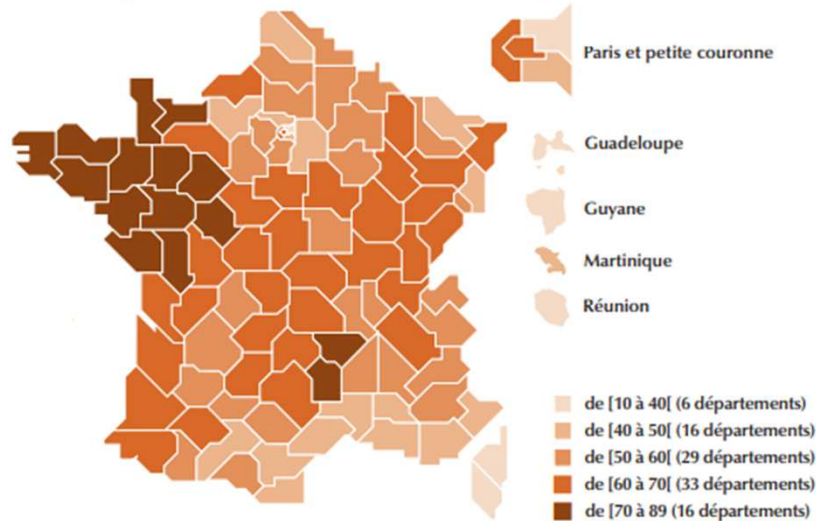
Familles monoparentales

Les enfants sont plus souvent confiés à des modes d'accueil collectifs ou aux grands parents
14% sont confiés aux assistant(e)s maternel(les) contre 32% des enfants des autres familles

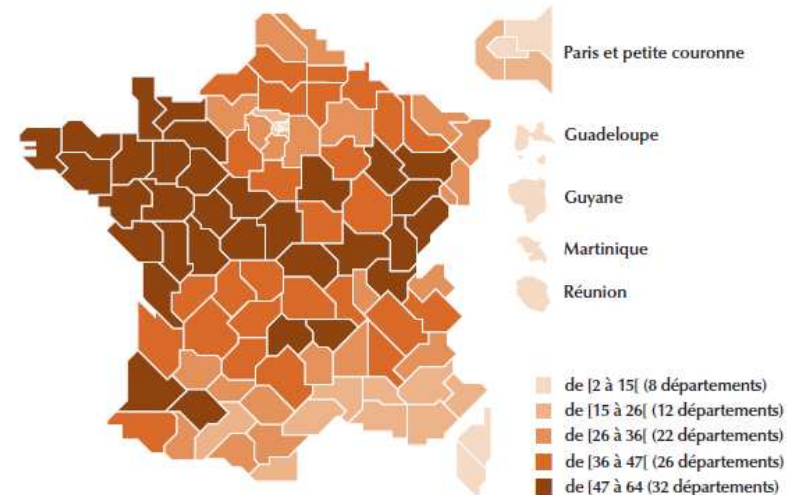
AU NIVEAU NATIONAL : Éléments marquants

Une situation atypique dans l'Ouest de la France

Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil « formels » pour 100 enfants de moins de 3 ans (en %), au 31 décembre 2014



Capacité d'accueil théorique pour les enfants de moins de 3 ans auprès des assistant(e)s maternel(le)s en exercice employé(e)s directement par des particuliers pour 100 enfants de moins de 3 ans (en %) en 2014



Résultats du rapport 2016 de l'Observatoire national de la petite enfance (CNAF, dossier de presse, déc. 2016)

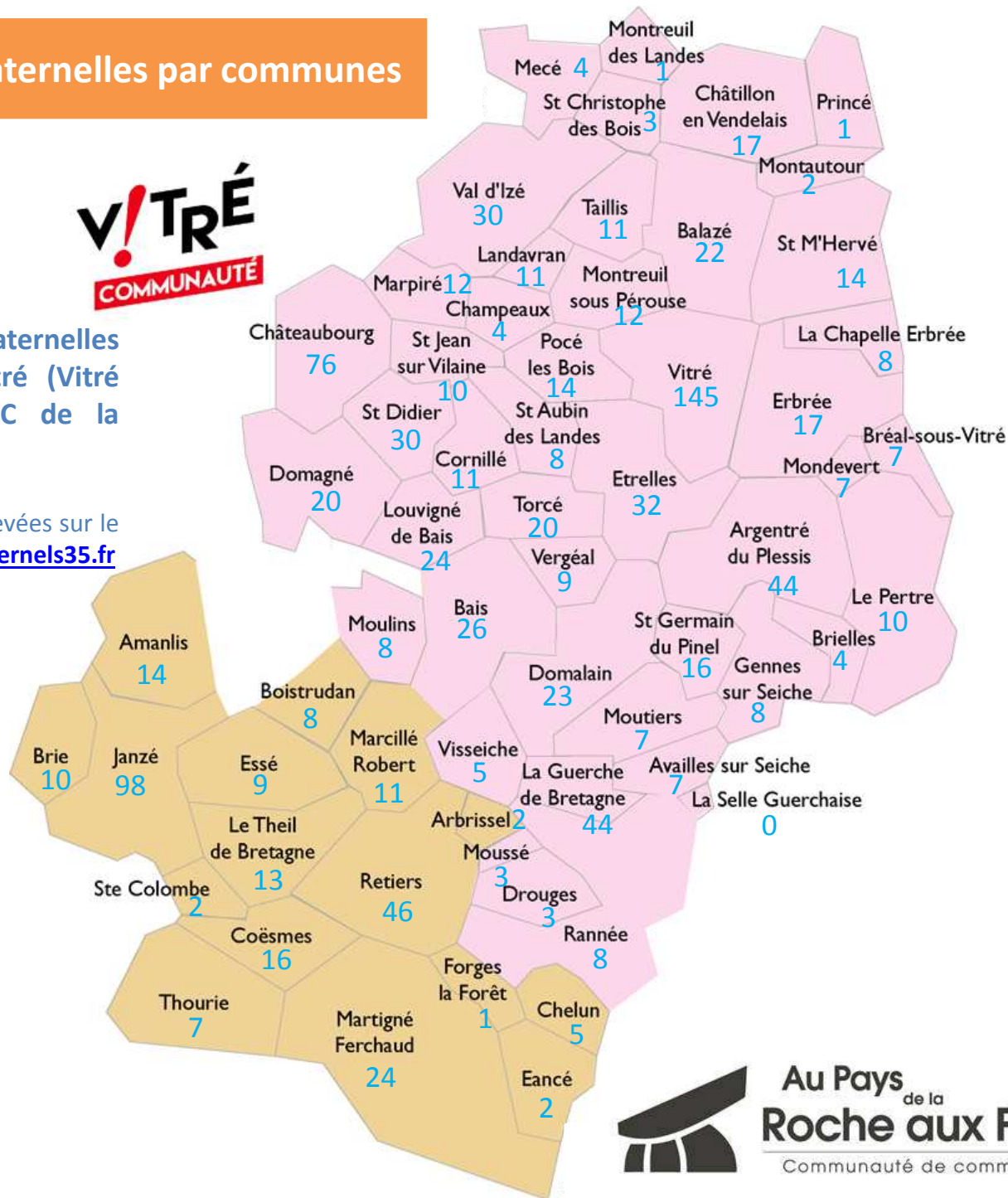
→ Les capacités théoriques d'accueil (tous modes d'accueil ou auprès d'assistantes maternelles) dans l'Ouest de la France sont largement supérieures aux autres régions

Assistantes maternelles par communes



1066 assistantes maternelles sur le Pays de Vitré (Vitré Communauté et CC de la Roche aux Féées)

Les données ont été relevées sur le site www.assistantsmaternels35.fr (juillet 2017)



Au Pays de la
Roche aux Féées
Communauté de communes



Etat des lieux des autres modes de garde

Commune	Structures	Modes d'accueil collectif	Places	Gestionnaire
Argentré	Les Mini Pouss	micro crèche	10	ADMR
Châteaubourg	Vivamini – ouverture SEPT 2017	micro crèche	10	Privé
Etelles	Eureka	crèche pour salariés Z.A. du Piquet	35	privé Evancia, groupe Babilou
Janzé	Le Jardin des sourires	M.A.M.	15	4 assistantes maternelles
Janzé	Les P'tits loups	multi-accueil; 20 refus en 2017	26	ADMR
La Guerche	Multi-accueil collectif	multi-accueil occasionnel	18	Centre social
Marcillé Robert	Halte garderie	multi-accueil occasionnel	16	ADMR
Retiers	TY T'HOM	micro crèche	10	SARL " La Maison de Ty T'hom"
Retiers	En projet	M.A.M.		Assistentes maternelles
Val d'Izé	Ouverture juillet 2017	M.A.M.		Assistentes maternelles
Vitré	La Fleuriais Astéroïde B612	multi-accueil	30	Association parentale
Vitré	Malabizou	multi-accueil	30	Centre social
Vitré	Crèche SVA DVP	crèche d'entreprise	45	Association Plein Sud
Vitré	Jardin d'Etoiles ouverture SEPT 2018	micro-crèche	10	Privé, horaires 7h à 19h30
TOTAL			255	

- **Structures d'accueil collectif** : crèches ou micro-crèches (10 enfants maxi), crèches parentales, crèches d'entreprise, halte garderies ; les assistant(e)s maternel(le)s disposant de trois années d'expérience professionnelle peuvent changer de statut et exercer en micro-crèche.
- **Crèches familiales** : emploient des assistantes maternelles agréées qui accueillent à leur domicile de un à quatre enfants. La crèche familiale est placée sous la direction d'une puéricultrice, d'un médecin ou d'une éducatrice de jeunes enfants. Une ou deux fois par semaine, les assistantes maternelles et les enfants se retrouvent dans les locaux de la crèche familiale pour des temps de regroupement collectif.
- **Maisons d'Assistentes Maternelles «M.A.M.»** : permettent à 4 assistant(e)s maternel(le)s au plus de se regrouper et d'exercer leur métier en dehors de leur domicile en accueillant chacun(e) un maximum de 4 enfants simultanément
- **Autres : garde à domicile, accueil de loisirs**

Etat des lieux des autres modes de garde : Relais & associations d'assistantes maternelles

Relais assistantes maternelles



RIPAM Argentré / La Guerche - 11 communes
- **OUVERTURE en 2018**

RIPAM Châteaubourg – 7 communes

RIPAM Châtillon + 7 communes
EN PROJET

RIPAM Retiers – 16 communes – 280
assistantes maternelles actives

RIPAME Val d'Izé – 7 communes – 85
assistantes maternelles actives

RPAM Vitré - uniquement Vitré – 122
assistantes maternelles actives

RAM/agence CAF du territoire de Vitré Communauté – 39
communes – arrêt en 09/17, 6 communes rattachées à
Châteaubourg, 2 à Val d'Izé, 11 à Argentré/La Guerche

Associations d'assistantes maternelles



AVAM Vitré – 330 adhérents (94 sur
Vitré)

ACAM Châteaubourg 140 adhérents

ARAM Retiers 32 adhérents

AMI35 – 40 d'adhérents (12 sur Vitré)

et sur les communes d'Amanlis, Brie,
Essé, Martigné-Ferchaud, Piré/Seiche,
Retiers, Janzé

Les assistantes maternelles inscrites à Pole Emploi Vitré : 1er métier recherché, quasi exclusivement par des femmes

Les DEFM A selon le métier recherché (10 principaux métiers)

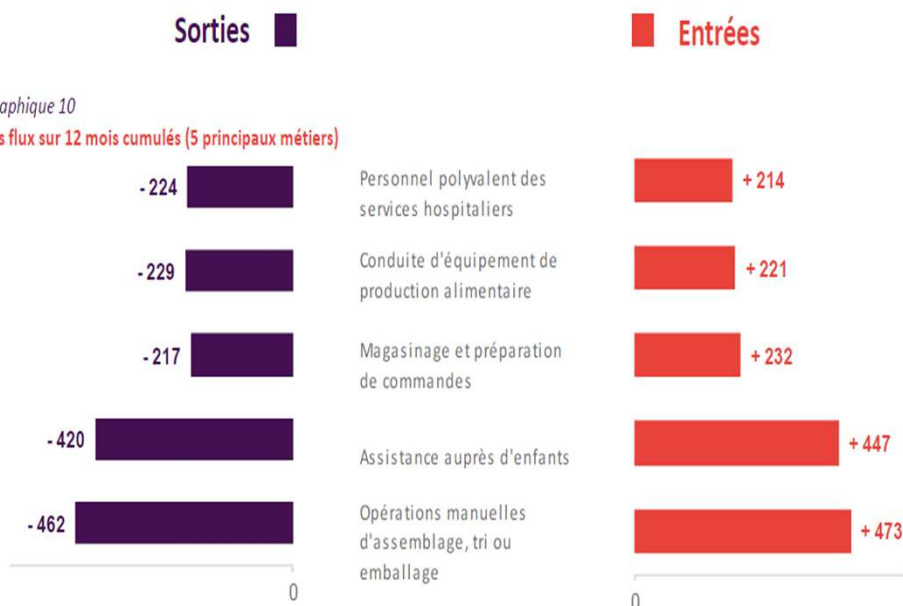
Métier recherché	Total DEFM	% Femmes	% jeunes	% seniors	% Defm > 1an
Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	186	54%	17%	19%	40%
Assistance auprès d'enfants	164	99%	8%	48%	46%
Magasinage et préparation de commandes	107	17%	14%	23%	48%
Nettoyage de locaux	91	68%	5%	30%	41%
Conduite d'équipement de production alimentaire	80	41%	18%	16%	40%
Secrétariat	73	99%	5%	37%	47%
Services domestiques	66	98%	11%	48%	44%
Personnel de cuisine	55	33%	24%	5%	15%
Conduite de transport de marchandises sur longue distance	55	5%	7%	29%	36%
Mise en rayon libre-service	53	72%	26%	8%	32%

Les DEFM A, B, C selon le métier recherché (10 principaux métiers)

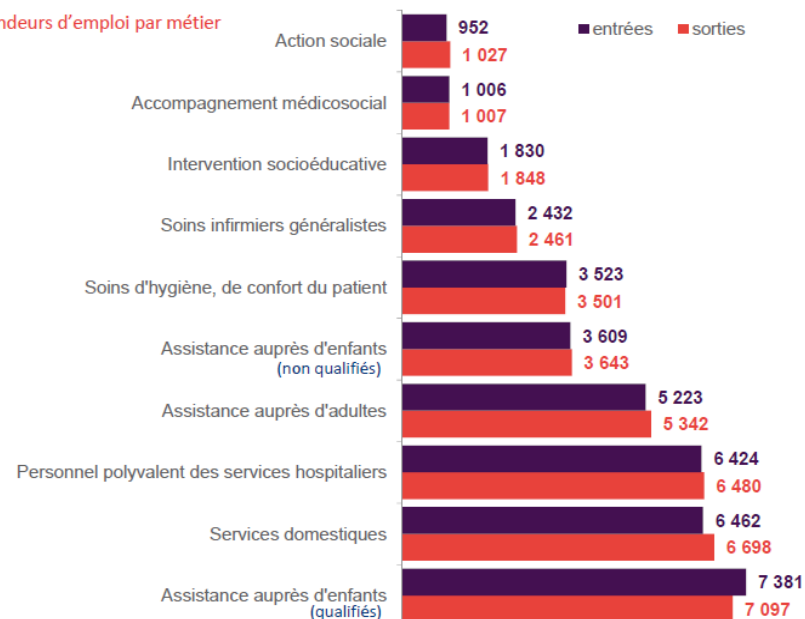
Métier recherché	Total DEFM	% femmes	% jeunes	% seniors	% DELD	% en activité réduite
Assistance auprès d'enfants	664	100%	6%	40%	59%	75%
Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	478	61%	18%	16%	46%	61%
Magasinage et préparation de commandes	241	20%	18%	18%	48%	56%
Nettoyage de locaux	176	72%	6%	31%	49%	48%
Services domestiques	174	99%	6%	43%	53%	62%
Conduite d'équipement de production alimentaire	172	45%	22%	15%	43%	53%
Secrétariat	152	99%	9%	24%	55%	52%
Personnel polyvalent des services hospitaliers	147	90%	31%	16%	43%	69%
Conduite de transport de marchandises sur longue distance	147	9%	5%	27%	44%	63%
Vente en habillement et accessoires de la personne	101	88%	43%	19%	38%	51%

Les assistantes maternelles inscrites à Pole Emploi Vitré : Le 2^{ème} métier en termes de flux de la demande d'emploi

Graphique 10
Les flux sur 12 mois cumulés (5 principaux métiers)



Graphique 6
Flux annuels des demandeurs d'emploi par métier



→ Une situation directement liée à la nature de l'emploi exercé :

Sur les 12 derniers mois, l'assistance auprès d'enfants est le 2^{ème} métier enregistrant le plus de mouvements. Les assistantes maternelles peuvent garder jusqu'à 4 enfants simultanément, l'entrée/sortie en demande d'emploi est liée à la garde/perte de garde d'un enfant

Graphique de gauche : Eclairages et synthèses sur Maison de l'emploi de Vitré (stats Pole Emploi mai 2017)

→ Une situation qu'on retrouve au niveau régional

Les entrées en chômage ont été plus nombreuses que les sorties, sur le bassin d'emploi de Vitré comme au niveau Régional

Graphique de droite : les métiers de la santé, action sociale et services à la personne – bilan 2016 (stats Pole Emploi avril 2017)

Les assistantes maternelles inscrites à Pole Emploi Vitré : Une situation atypique

Pays de Vitré		Région	
Cat. A	Cat. ABC	Cat. A	Cat. ABC
164 personnes 5,2% de la DEFM A	664 personnes 9,3% de la DEFM ABC	4740 personnes 3,2% de la DEFM A	14799 personnes 5,5% de la DEFM ABC
Séniors Cat. A	Séniors Cat. ABC	Séniors Cat. A	Séniors Cat. ABC
79 personnes 9% de la DEFM A Séniors	268 personnes 16% de la DEFM ABC Séniors	1870 personnes 5% de la DEFM A Séniors	5432 personnes 9% de la DEFM ABC Séniors

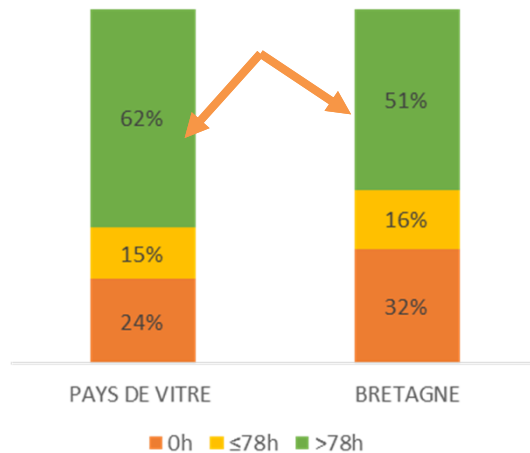
→ Une situation atypique sur le Pays de Vitré

Sur le Pays de Vitré les assistantes maternelles en catégorie ABC représentent 9,3% de la DEFM ABC alors que ce taux est de 5,5% au niveau régional ; idem pour les séniors

Les assistantes maternelles inscrites à Pole Emploi Vitré : Un niveau d'activité réduite plus important

Assistants maternelles

Répartition catégories A,B,C



Tous métiers

Les DEFM par catégories

Données brutes	Nombre de DEFM	Poids
catégorie A	3439	46%
catégorie B	1077	15%
catégorie C	2910	39%
Total	7426	100%

*Eclairages et synthèses sur Maison de l'emploi de Vitré
(stats Pole Emploi juillet 2017)*

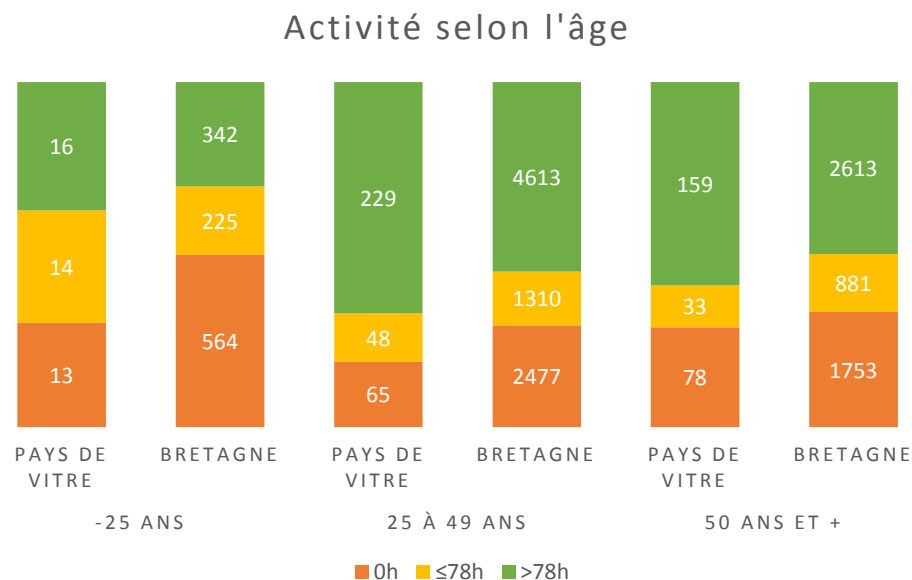
→ **Un taux d'activité réduite directement lié à la nature de l'emploi exercé :**

L'inscription pour fin de contrat ou licenciement résulte d'une perte d'activité partielle, les assistantes maternelles pouvant cumuler plusieurs contrats de travail en fonction du nombre d'enfants gardés

→ **Un niveau d'activité réduite (catégorie C) plus important que sur les autres métiers et qu'en Bretagne**

Les assistantes maternelles inscrites ont un niveau d'activité plus élevé qu'en Bretagne, 62% déclarent plus de 78h par mois (51% en Bretagne, 39% tous métiers MDE Vitré); dans ce métier, 24% ne déclarent aucune heure dans le mois précédent, contre 32% en Bretagne et 46% tous métiers MDE Vitré

Les assistantes maternelles inscrites à Pole Emploi Vitré : Un niveau d'activité réduite plus important, indépendamment de l'âge



→ Les moins de 25 ans du Pays de Vitré :

Ne représentent que 7% de la DEFM ABC sur le Pays de Vitré (8% en Bretagne) mais sont plus en activité : 30% contre 50% en Bretagne sont sans aucune activité dans le mois précédent; 33% contre 20% en Bretagne ont une activité très réduite ; 37% contre 30% en Bretagne ont une activité réduite (>78h)

→ Les 25-49 ans du Pays de Vitré :

Ils représentent 52% de la DEFM ABC versus 57% en Bretagne; ils sont plus nombreux à déclarer de l'activité 67% en catégorie C pour 55% en Bretagne et moins nombreux en catégorie A (19% versus 29% en Bretagne), et en catégorie B (14% versus 16% en Bretagne)

→ **Les 50 ans et +** : représentent 41% de la DEFM ABC (36% en Bretagne); ils sont plus nombreux qu'en Bretagne à déclarer de l'activité : 59% en catégorie C (50% en Bretagne); moins nombreux qu'en Bretagne en catégorie A (29% contre 33%) et catégorie B (12% contre 17%)

Les assistantes maternelles inscrites à Pole Emploi Vitré : Des niveaux de formation plus bas que la moyenne des métiers

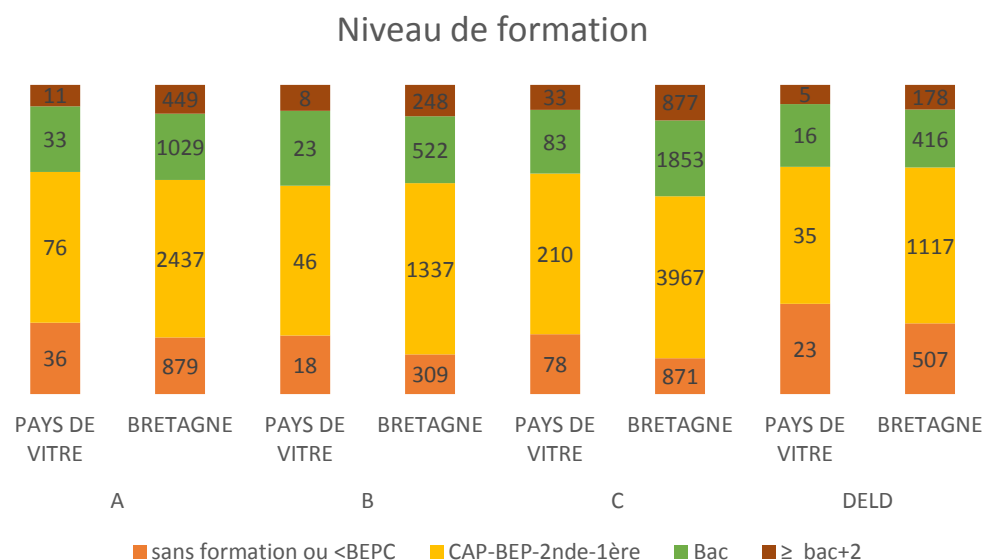


Tableau 8

Les DEFM A selon le niveau de formation

Niveau de formation	Total DEFM	Pourcentage
Sans diplôme	255	8%
CAP ou BEP	1 531	49%
Bac ou Bac Pro	655	21%
Bac+2	353	11%
Bac+3 et plus	314	10%
Inférieur Bac	2 554	57%
Bac et +	1 946	43%

*Eclairages et synthèses sur Maison de l'emploi de Vitré
(stats Pole Emploi mai 2017)*

- Niveaux de formation comparables, quelque soit le niveau d'activité (A, B, C, DELD)
- Les niveaux infra-bac (<BEPC, CAP-BEP ou 2^{ème}/1^{ère} achevée) représentent plus de 70% des demandeurs d'emploi inscrits sur le métier, quelque soit le niveau d'activité; le taux est de 57% en catégorie A pour la moyenne des métiers sur la MDE de Vitré (54% en catégorie ABC)

ELEMENTS MARQUANTS

Départs en retraite importants....

Vitré : 60 départs sur Vitré depuis 5 ans; 41% (50 personnes) ont +55ans; 61% ont +50ans
Canton de la Guerche (31 communes) : 43% (185 personnes) ont +50ans
Ripame de Val d'Izé : 45% ont +50 ans

... Non couverts par les nouveaux agréments

Vitré : 3 agréments en 2016, 4 en 2017
Canton de La Guerche : 2 agréments en 2017, 4 demandes en cours (au 25/10/17)

Adéquation offre/demande: des disparités territoriales

Sur ou sous-capacité d'accueil selon lieu de résidence, lié aux projets de lotissement des communes, proximité des villes centres.... Sur la CCPRF, scission entre le nord (flux tendus sur Amanlis, Brie) et sud du territoire (Martigné...)

Beaucoup de « petits contrats »

Petits contrats liés aux congés parentaux à 80%
Ex. sur Vitré: sur 10 familles ayant fait un contrat depuis l'été 2017, 1 seul contrat à temps plein

Les attentes des parents évoluent....

Horaires spécifiques, périscolaire, socialisation des enfants, équipes pluridisciplinaires, ouverture pédagogique, formation continue...

Les horaires atypiques...

Ripame CCPRF (268 AM) : 74% des 89 assistantes maternelles - ayant communiqué leur projet d'accueil - acceptent les horaires atypiques et 58% l'accueil périscolaire
Ripame Val d'Izé : 1 seule assistante maternelle ne fait que des horaires atypiques
Vitré : font le choix de n'accueillir que le matin ou que le soir
Difficultés si multi-employeurs car la convention collective impose 11h de repos consécutif

... la garde à domicile de l'ADMR sur Vitré Communauté (principalement secteur de Vitré)

Horaires : 4h à 8h30 - 18h à 23h; en 2016, 40 familles utilisatrices soit 78 enfants, en complément d'autres modes de garde, dont 58% de familles mono-parentales; secteur d'activité des familles utilisatrices : médical, industrie, grande distribution.... Age des enfants gardés : 15% ont de 0 à 3 ans, 38% de 4 à 6 ans...
39 intervenantes en 2016, dont 22 en complément d'heures ADMR; 46% âgées de 20 à 29 ans

ELEMENTS MARQUANTS

Lieux de socialisation des enfants : les espaces-jeux et ateliers d'éveil itinérants

Ripame CCPRF : taux de fréquentation de 25% (68 AM)
Ripam Vitré (depuis 10/16) : taux de fréquentation de 30% en 2016 (43 AM, 112 enfants accueillis); en augmentation en 2017
Ripame Val d'izé (depuis 02/17) : taux de fréquentation de 40% en moyenne
Service utilisable par les AM une fois/semaine uniquement ; 15 enfants maxi par séance

Formation continue/ montée en compétences

Uniquement en dehors des horaires de garde; pas possible pendant les trous d'activité
Ripame CCPRF : 30 AM en formation en 2016, 20 en 2017 (hors temps de travail, le samedi)
AVAM Vitré : 3 à 4 VAE/an avec lycée St Exupéry Vitré puis évolution vers accueil collectif pour certaines AM

Evolution professionnelle/ reconversion professionnelle

Exercer en micro-crèche pour les AM ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle
Se regrouper pour exercer en M.A.M. (en dehors de leur domicile): peu de demandes (revenu moindre lié aux charges supplémentaires, sauf si logement mis à disposition par la commune)
Concours ATSEM si expérience d'au moins 4 ans
VAE : validation possible du CAP petite enfance ou auxiliaire de puériculture
Très peu de demandes de reconversion professionnelle

Autres problématiques identifiées

Isolement professionnel, relations parents/AM plus difficiles, législation plus contraignante, amplitude horaire importante, difficulté d'être payé, regard social sur le métier, ...

Les RIPAME, des lieux d'échanges et d'information pour les parents, les professionnels, les enfants

Pour les assistantes maternelles : informer sur leurs droits et obligations (agrément, formations, rémunération); dynamiser, valoriser le métier en proposant des ateliers d'éveil itinérants pour les enfants et des animations pour les AM : Ateliers d'échange professionnel, intervenant en motricité, mallettes pédagogiques, journées d'animation (soirée d'échange, exposition, actions à destination des jeunes en formation...), conférence sur « le métier d'assistant maternel, de l'univers clos à l'ouverture »....

Gain de temps pour les parents : ils communiquent leurs offres d'emploi aux RIPAME qui diffusent aux associations d'assistantes maternelles qui contactent celles ayant des places

PISTES D'ACTION

Encourager la profession, valoriser le métier, qu'il soit un véritable projet professionnel

Organiser des réunions d'information en partenariat avec Pole Emploi et les relais/associations d'assistantes maternelles afin de présenter le métier aux demandeurs d'emploi en reconversion

**Formation continue/
montée en compétences**

Orientations de la CAF : Promouvoir la VAE et la formation tout au long de la vie, impulser des projets de formation

Rpam Vitré : mise en relation des assistantes maternelles pour formations de groupes
Ripame Val d'izé : réflexion sur un « pool de remplacement » des assistantes maternelles pendant leur temps en formation
AVAM Vitré : conférences de formation, formations SST, informatique....

Sécurisation des parcours professionnels

Sensibiliser aux besoins des parents, à l'évolution des modes de garde, au chômage de longue durée

Ripames : atelier d'information pour mieux connaître le territoire, sensibiliser aux besoins des parents; projet de groupe de parole sur l'accueil atypique

Mieux se faire connaître des futurs employeurs

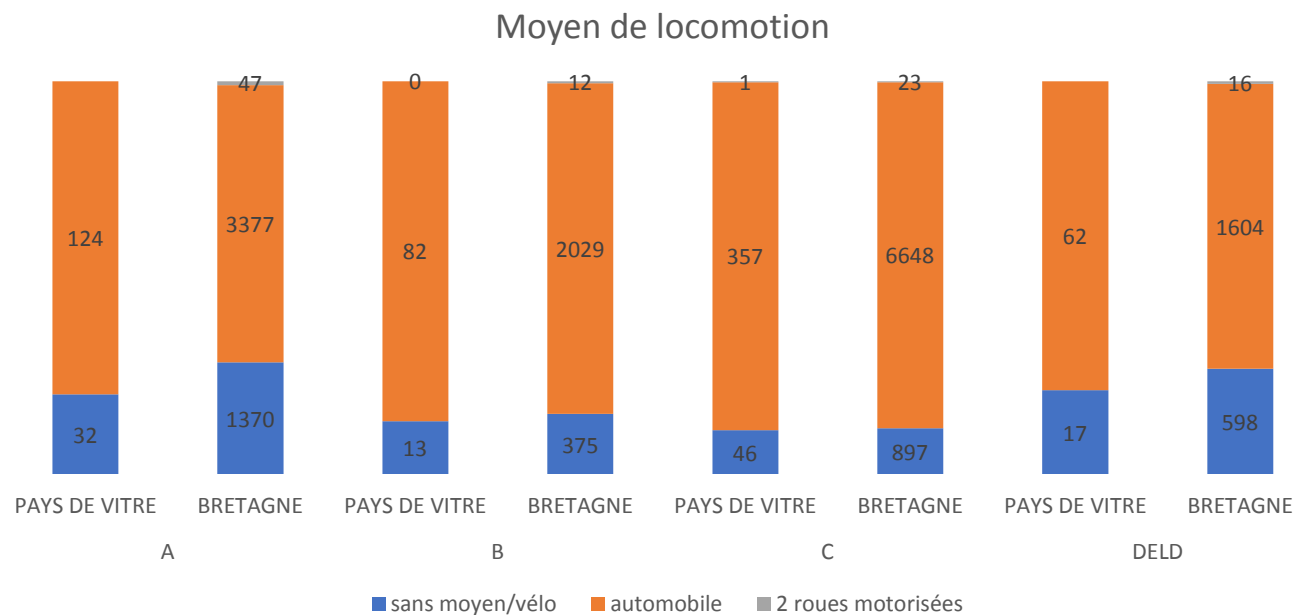
Valoriser/actualiser régulièrement son profil sur www.assistantsmaternels35.fr
Rpam Vitré : recevoir 100% des nouvelles assistantes maternelles agréées en 2018

Mobilité professionnelle

Accompagner les assistantes maternelles qui souhaiteraient se reconvertir : conseil en évolution professionnelle, mobilisation de prestations ciblées (TRE, ateliers sectoriels...), actions de formation

ANNEXES

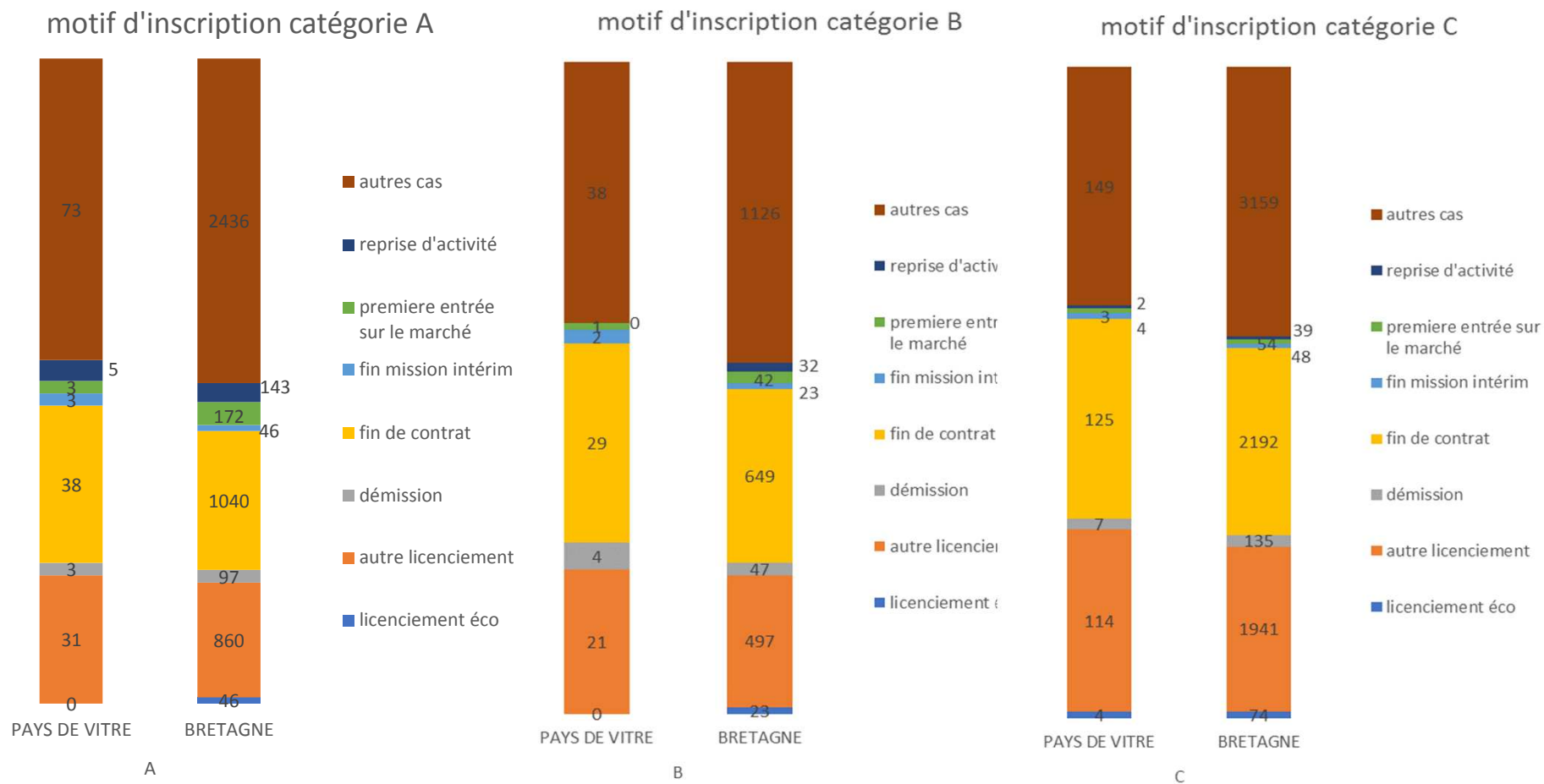
ANNEXE Les assistantes maternelles inscrites à Pole Emploi Vitré Moyen de locomotion : comparable à la Bretagne



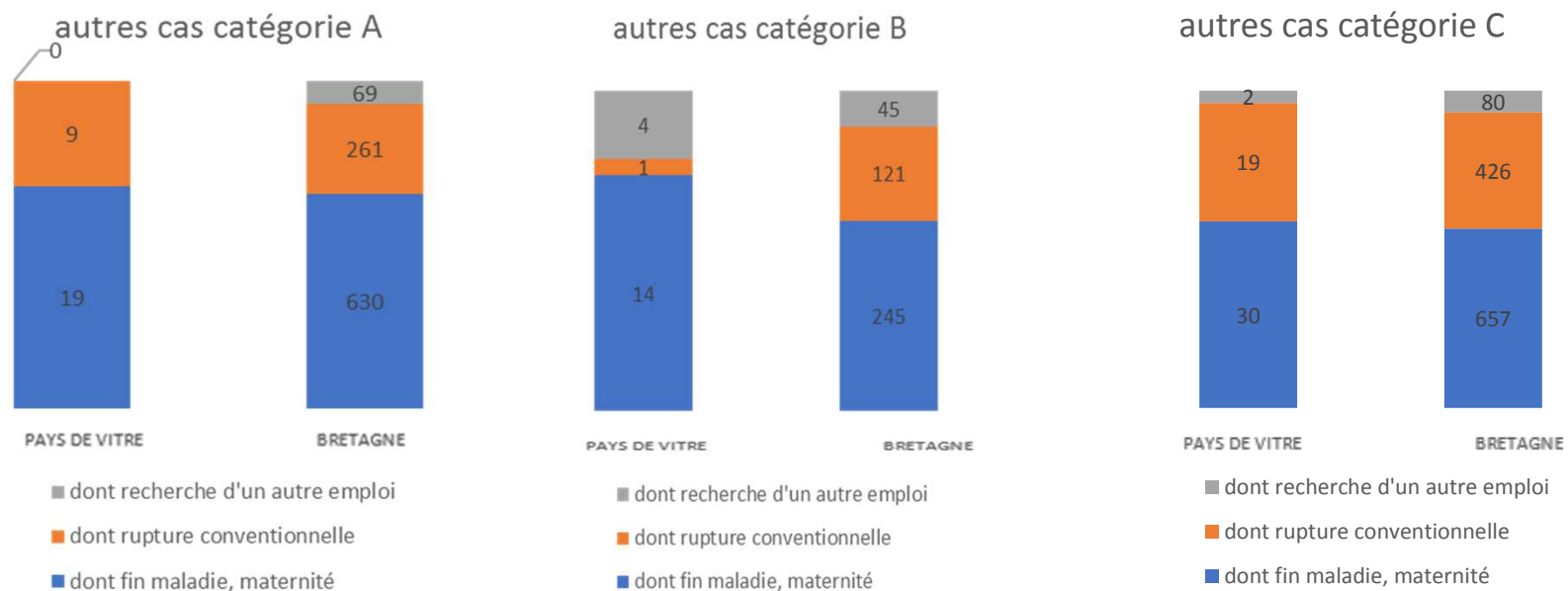
→ Les demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A dans le métier d'assistance maternelle sont 79% à posséder une automobile contre 70% en Bretagne; pour les autres catégories, le taux est comparable à la moyenne régionale

ANNEXE Les assistantes maternelles inscrites à Pole Emploi Vitré

Les motifs d'inscription : comparables quelque soit le niveau d'activité



ANNEXE Les assistantes maternelles inscrites à Pole Emploi Vitré Les motifs d'inscription : détail sur les « autres cas »

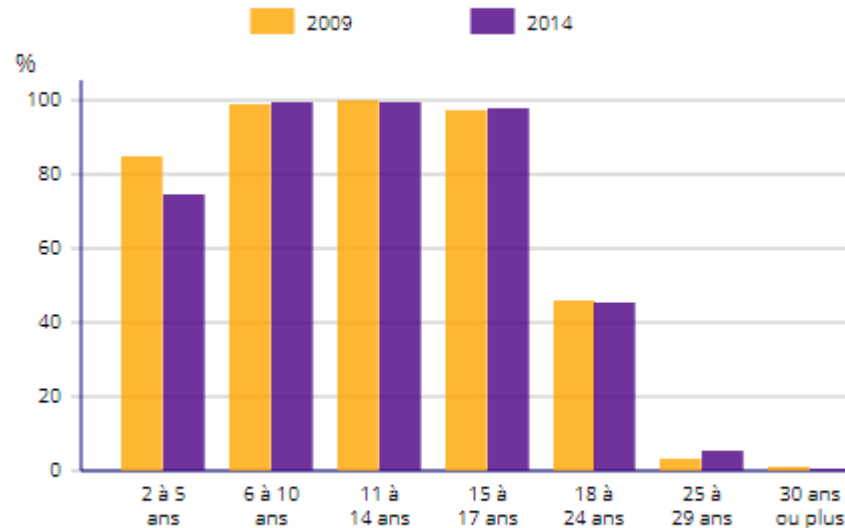


→ **Recherche d'un autre emploi** : 3 à 4% des autres cas en Bretagne, peu significatif sur la zone d'emploi de Vitré au vu de la volumétrie (6 personnes en B et C)

ANNEXE : DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

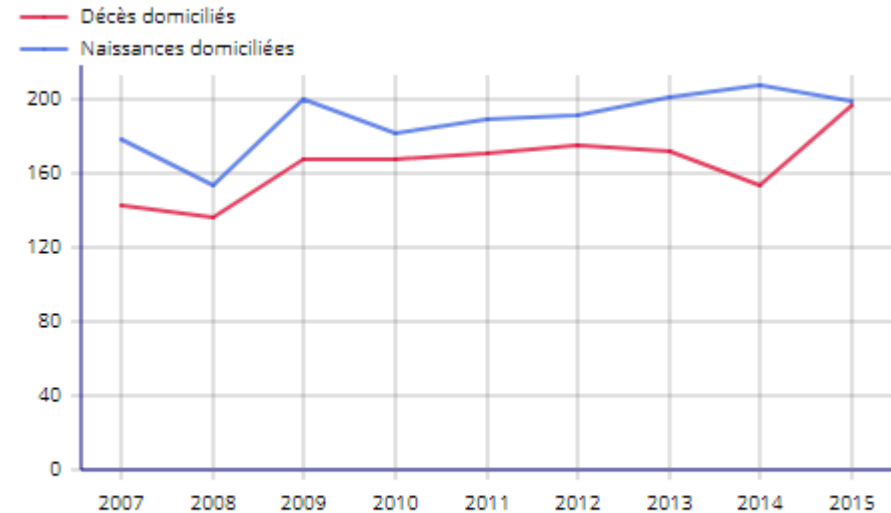
Zoom sur la commune de Vitré

FOR G1 - Taux de scolarisation selon l'âge



Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations principales.

RFD G1 - Naissances et décès domiciliés



Les données d'une année N sont en géographie au 01/01/N+1.
Exemple : les données 2015 sont en géographie au 01/01/2016.
Source : Insee, statistiques de l'état civil.

→ **Baisse de la scolarisation des enfants de 2 à 5 ans**

74,5% des enfants de 2 à 5 ans sont scolarisés en 2014 alors que le taux était de 85% en 2009
Même tendance qu'au niveau national

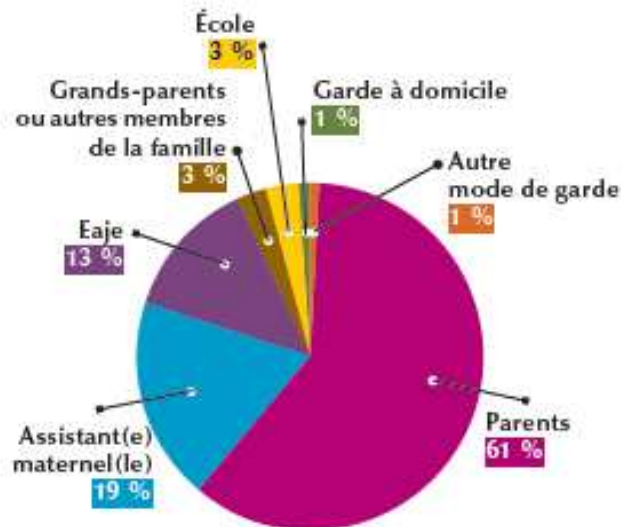
→ **Légère baisse du nombre de naissances en 2015**

Même tendance qu'au niveau national avec 19000 naissances de moins qu'en 2014 (800 000 naissances en 2015)

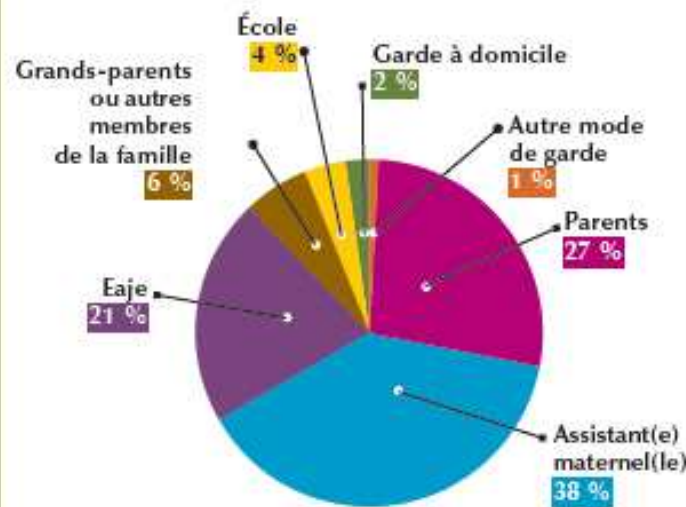
ANNEXE : AU NIVEAU NATIONAL

L'accueil des enfants de moins de 3 ans : 61% sont gardés par un de leurs parents

Répartition des enfants âgés de moins de 3 ans selon le mode de garde principal en semaine entre 8 h et 19 h (en %)



Répartition des enfants âgés de moins de 3 ans dont les deux parents travaillent à temps complet selon le mode de garde principal en semaine entre 8 h et 19 h (en %)



Source: enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants, Drees, 2013.

Champ: France métropolitaine.

Notes:

mode de garde principal: mode d'accueil dans lequel passe le plus de temps l'enfant de moins de 3 ans, du lundi au vendredi, entre 8 heures et 19 heures.

Autre mode de garde: autre membre de la famille, ami, voisin, baby-sitter, assistant(e) maternel(le) non agréé(e), jardin d'enfants, établissement spécialisé.

- 48% des enfants de moins de 3 ans sont confiés à un intervenant en plus de leurs parents et 19% sont pris en charge par au moins 2 autres intervenants que leurs parents; seuls 32% des enfants ne sont gardés que par leurs parents, sans aucun autre mode d'accueil

AU NIVEAU NATIONAL

Une progression soutenue du nombre de places en accueil collectif et en accueil individuel



Résultats du rapport 2016 de l'Observatoire national de la petite enfance (CNAF, dossier de presse, déc. 2016)

- **La capacité théorique d'accueil des modes d'accueil « formels* » passe de 50,5 places pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2010 à 56,1 places en 2014**

C'est l'accueil auprès des assistantes maternelles qui explique l'essentiel de cette évolution avec 33,1 places pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2014 (803 000 places)

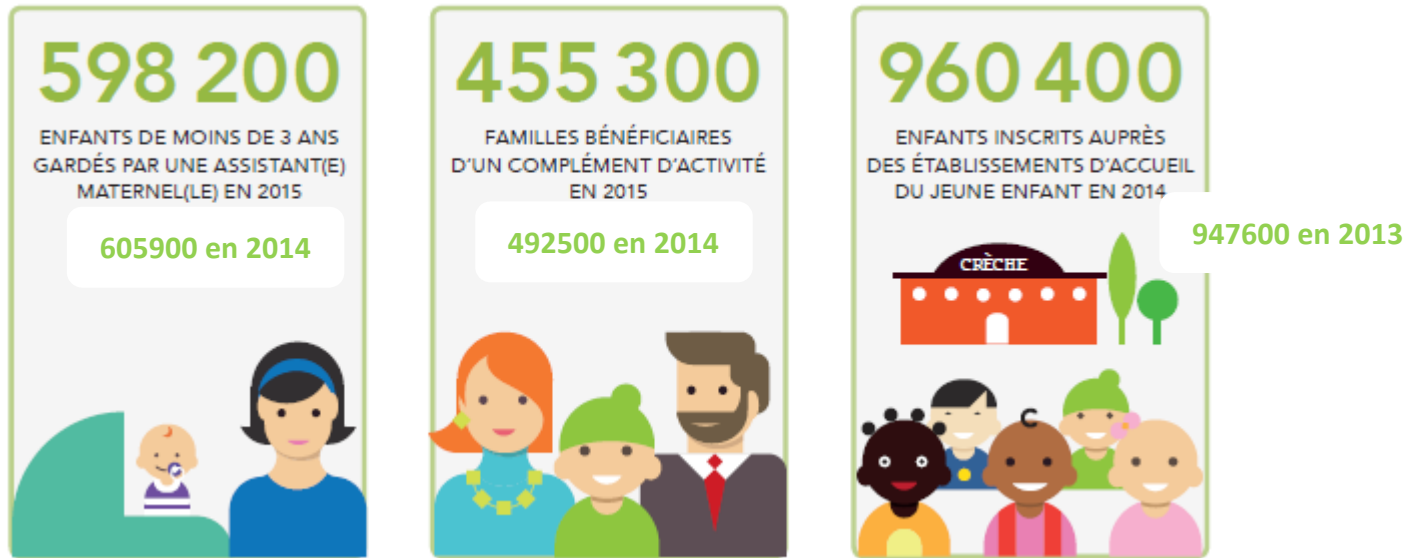
L'accueil collectif représente 17 places pour 100 enfants de moins de 3 ans (419 000 places)

La garde à domicile représente moins de 2 places pour 100 enfants de moins de 3 ans (41700 enfants)

**Assistante maternelle, établissements d'accueil collectif, service d'accueil familial, garde à domicile par un intervenant rémunéré, scolarisation à partir de 2 ans.*

AU NIVEAU NATIONAL

La baisse du recours aux modes d'accueil individuels se confirme

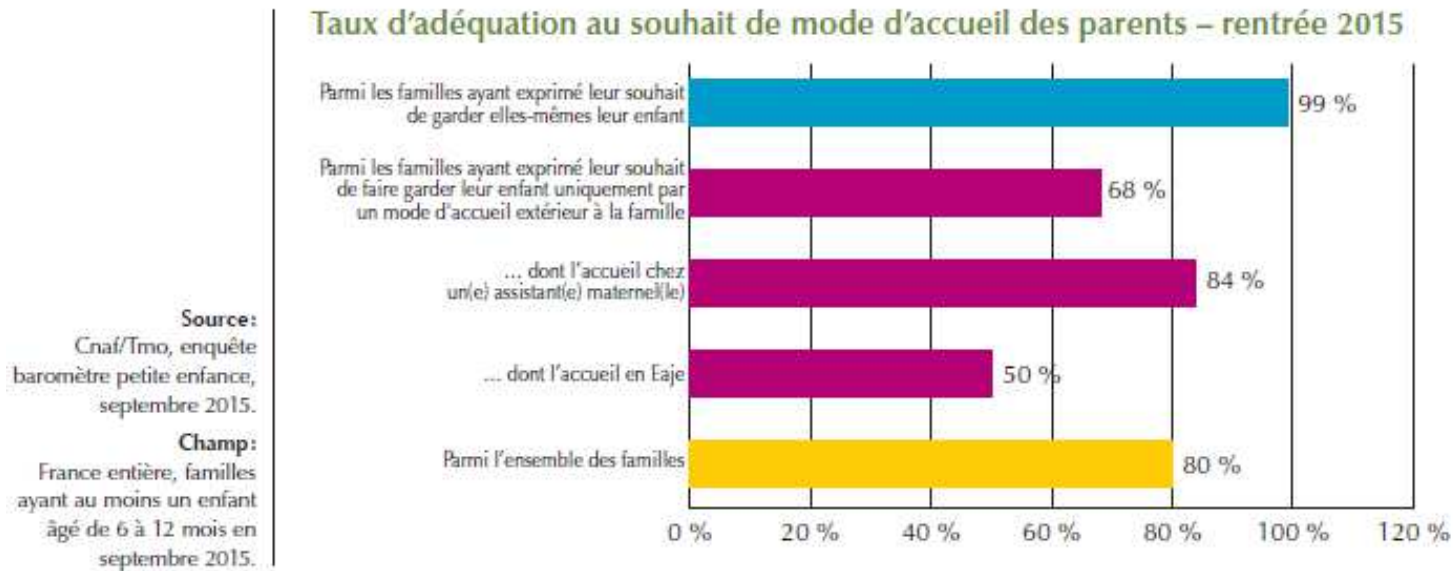


Résultats du rapport 2016 de l'Observatoire national de la petite enfance (CNAF, dossier de presse, déc. 2016)

- **En 2015, ¼ des enfants de moins de 3 ans est confié à une assistante maternelle avec des disparités importantes selon les régions**
21% des enfants de moins de 3 ans ont un parent en congé parental à temps partiel (9%) ou à temps plein (12%) qui bénéficie du complément d'activité

AU NIVEAU NATIONAL

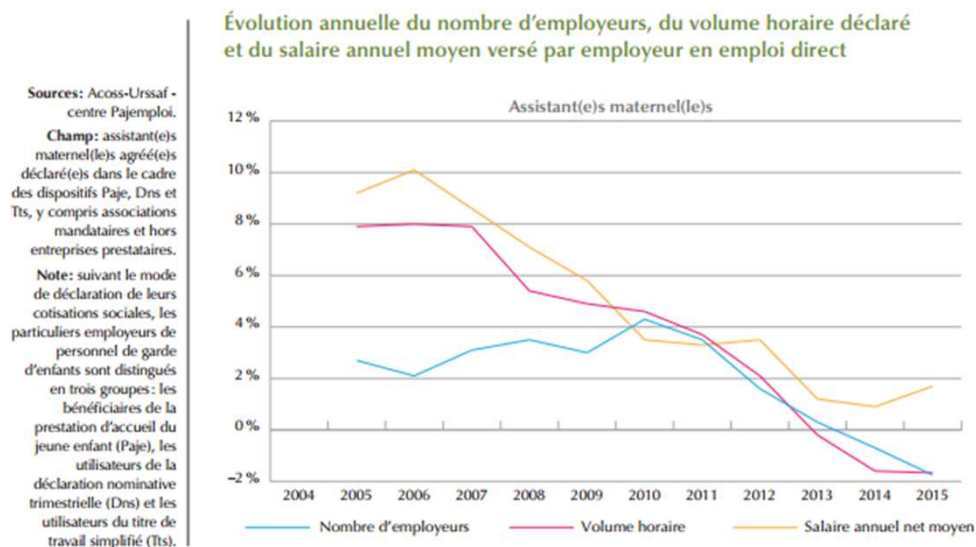
L'adéquation entre les souhaits des familles et le mode d'accueil choisi



- **Le souhait de faire garder leur enfant en crèche (Eaje) n'est réalisé que pour 50% des familles** alors que le taux d'adéquation est de 84% (toutes familles) voire 90% (couples biactifs) pour l'accueil chez une assistante maternelle

AU NIVEAU NATIONAL

Baisse du nombre d'employeurs et du nombre d'heures déclarées des assistantes maternelles



Résultats du rapport 2016 de l'Observatoire national de la petite enfance (CNAF, dossier de presse, déc. 2016)

- En 2015, 1,08 million d'employeurs ont recours aux services de 337000 assistantes maternelles, soit 9500 de moins qu'en 2014
- Le nombre annuel d'heures déclarées par ces employeurs diminue en 2015 pour la troisième année consécutive : -1,7% par rapport à 2014 (-1,6% en 2014 par rapport à 2013, -0,2% en 2013 par rapport à 2012)

ANNEXE : AU NIVEAU NATIONAL

Baisse du recours au congé parental & familles monoparentales

- **L'impact de la réforme du congé parental : une diminution importante (-7,6% à fin 2015) de l'ensemble des bénéficiaires d'un complément d'activité à l'exception des pères d'un premier enfant**
- La réforme du congé parental instauré en 2015 a modifié sa durée à partir du deuxième enfant, elle reste de trois ans seulement s'il est partagé (deux ans pour un parent, un an pour l'autre).
- Pour les familles ayant un seul enfant à charge, la prestation compensatoire a été étendue au premier anniversaire (au lieu de 6 mois) si le congé parental est partagé entre les 2 parents
- 26/09/17 : annonce par la ministre de la Santé d'une hausse de l'allocation de garde d'enfant de 138 euros par mois pour les familles en grande difficulté

- **La spécificité du recours des familles monoparentales :**
- En 2013, 12% des enfants de moins de 3 ans vivent dans une famille monoparentale, en très grande majorité avec leur mère
- A situation d'activité comparable des parents, les enfants de mère seules sont plus souvent confiés que les autres enfants à des modes d'accueil collectifs (crèche, halte-garderie) ou à leurs grands parents. Seuls 14% sont confiés à une assistante maternelle, contre 32% des enfants des autres familles, du fait d'un niveau de ressources moindre des familles monoparentales et d'un coût d'accueil collectif moins élevé que celui d'une assistante maternelle.